



AAE La PROF-NIEPCE

CONSULTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22/01/2026 NOUVEAUX STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

Objet : Organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour proposer un changement statutaire.

Question envoyée le 22/01/2026 aux membres du Conseil d'Administration :

Chers membres,

Le bureau dans une consultation du 15/01/2026 a approuvé la proposition du Président pour accueillir dans notre association des membres d'Honneur. Pour ce faire, il y a nécessité de modifier nos Statuts et Règlement Intérieur.

Il sera donc nécessaire de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour voter sur la proposition des nouveaux Statuts.

Je vous joins ces nouveaux Statuts et Règlement intérieur afin que vous puissiez donner votre avis ou un souhait de modifier le texte. Je vous invite donc à me transmettre vos réponses avant le 6 février minuit. Dans la mesure où vos suggestions sont recevables, les membres du bureau les intégreront dans la proposition qui sera faite aux adhérents.

L'absence de réponse dans le délai défini sera interprétée comme une acceptation des textes.

Un bilan de cette consultation vous sera envoyé à son issue. Le Président organisera une Assemblée Générale Extraordinaire par messagerie afin d'éviter des déplacements.

En pièce jointe les textes proposés. Les parties modifiées sont surlignées.

Je vous remercie par avance d'accepter ce mode de décision. Cela évite des déplacements coûteux et énergivores.

Bien à Vous



Gérard HOCHART, Président de AAE La PROF-NIEPCE

« *promouvoir les filières techniques et scientifiques dès le collège* »

Contact : info@laprofniepce.fr

Réponses des membres du Conseil d'Administration dans les délais :

- Le 22/01/2026

RE: AAE Consultation des membres du Conseil d'Administration



Yves FOURNIER <yves.fournier@wanadoo.fr>

À 'AAE LA PROF NIEPCE'; 'Alain BILLARD'; 'Alain DOVILLAIRE'; 'Annie LEGRAND'; 'Fabrice ROUSSEAU'; 'Gérard HOCHART'; 'Jean-Louis AVRIL'; 'Pierre VERNUSSE'

[Répondre](#) [Répondre à tous](#) [Transférer](#) [...](#)

jeu. 22/01/2026 16:04

Bonjour

OK pour les nouveaux statuts. Ce mail fait office de vote pour l'AGE.

Amitiés

Yves FOURNIER

Président d'honneur IUT Chalon



AAE La PROF-NIEPCE

CONSULTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22/01/2026 NOUVEAUX STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

- Le 23/01/2026

AAE Consultation des membres du Conseil d'Administration



Jean-Louis AVRIL <avril.jean-louis1@wanadoo.fr>
À AAE LA PROF NIEPCE

Vous avez répondu à ce message le 23/01/2026 16:45.

Bonjour Gérard,

Rien à redire sur les nouveaux statuts que j'approuve pleinement.

Ainsi que sur le mode de décision qui m'a fait économiser pas loin de 200 km.

Amitiés

Jean-Louis

[Répondre](#) [Répondre à tous](#) [Transférer](#) [...](#)

ven. 23/01/2026 10:03

Conclusion :

A l'issue de la consultation et compte tenu des réponses, la proposition du Président d'effectuer une consultation de l'Assemblée Générale extraordinaire des adhérents par voix de courriel.

Aucune remarque et aucune demande de modification n'ayant été formulées, les textes proposés seront ceux que nous vous avons proposés pour cette consultation.

Pour que cette consultation soit réalisable et valable, les absences de réponses seront considérées comme des abstentions. Seules les réponses effectives seront prises en compte pour évaluer le résultat de la consultation.

La question qui sera posée est :

Approuvez-vous les nouveaux statuts et Règlement intérieur joints à ce message. Si oui, le nouveau règlement intérieur et les nouveaux statuts seront adressés à qui de droit à l'issue de la consultation.

La question sera envoyée aux adhérents au plus tard le 13 février et seules les réponses parvenues avant le 1^{er} mars 2026 à minuit seront prises en compte.

Le Président



Gérard HOCHART, Président de AAE La PROF-NIEPCE

« ***promouvoir les filières techniques et scientifiques dès le collège*** »

Contact : info@laprofniepce.fr



AAE La PROF-NIEPCE

CONSULTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22/01/2026 NOUVEAUX STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

Bilan de la consultation :

Conclusion

Rappel : Dans les statuts actuels, il n'y a pas de quorum pour ces Assemblées, seules les réponses arrivées avant la date limite seront prises en compte pour le vote. Si ce vote est positif, les nouveaux Statuts et Règlement Intérieur entreront en vigueur immédiatement et le Président aura la charge d'effectuer les mises à jour nécessaires auprès des instances officielles. Dans le cas contraire, ce sont les statuts et Règlement Intérieur actuels qui restent en application.

Le Président : Gérard HOCHART



Gérard HOCHART, Président de AAE La PROF-NIEPCE

« **promouvoir les filières techniques et scientifiques dès le collège** »

Contact : info@laprofniepce.fr

Ps : courrier adressé aux membres du Conseil d'Administration le 22/01/2026 par messagerie.